



Le Journal de l'InterCo



Pose de panneaux solaires à
Saint-Médard-de-Mussidan

Logements intercommunautaires

Responsable de la publication : Marie-Rose VEYSSIERE

Rédaction, conception : Commission Communication

Siège social : 80, rue de la libération - 24400 - Mussidan.

Tél : 05 53 81 00 88

Adresse mail : communaute-de-communes@mussidan.fr



Le mot de la Présidente

Depuis sa création au 1er janvier 2017, la nouvelle Communauté de communes Isle et Crempse en Périgord a pris toute sa place dans la dynamisation et la valorisation de ce territoire composé de 28 communes. C'est, autour du Conseil communautaire constitué de 47 élus et des différentes commissions thématiques, que nous avons engagé des investissements et des actions afin de renforcer l'attractivité du territoire et les services proposés aux administrés.

Ce développement territorial s'articule autour de différents axes, la rénovation et la réhabilitation de logements communautaires, le développement touristique autour des activités de pleine nature, un nouveau bâtiment pour l'office de tourisme Mussidan-Villamblard, l'aménagement territorial avec le lancement du programme de travaux de voirie et la création d'un parking au Pôle enfance à Mussidan, le développement économique (vente de 7 terrains sur la ZAE de Les Lèches depuis début 2018), le développement durable avec l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial, les services aux administrés avec un programme de réhabilitation de l'assainissement non collectif et le projet de construction d'une maison de santé pluridisciplinaire.

La Communauté de communes a inauguré le 27 mai dernier le Mémorial de la Résistance à Saint-Etienne-de-Puycorbier, ce haut lieu de la mémoire en Dordogne est ouvert gratuitement au public.

Notre territoire est riche, de son histoire, de son agriculture, de ses paysages, de ses entreprises, de ses commerces, de ses associations, de son patrimoine et de ses habitants, il mérite toute notre attention et notre engagement pour le préserver, en développer les potentiels et le valoriser.

Marie-Rose VEYSSIERE, Présidente de la Communauté de communes

Conseillère départementale du Périgord Central

Maire de Saint-Jean-d'Estissac

Logements Intercommunautaires

Dans le cadre de la rénovation énergétique de l'habitat, notre intercommunalité a programmé la réhabilitation de 7 logements sur les 14 du parc communautaire (3 logements à Saint-Médard-de-Mussidan - 3 logements à Saint-Front-de-Pradoux - 1 logement avec réfection intérieure complète à Bourgnac) afin de renforcer la dynamique en matière d'économie d'énergie. Par ces travaux, la charge énergétique pèsera moins sur le budget de nos locataires. Avec la mise en place d'une meilleure isolation, nous avons opté pour des énergies renouvelables et un nouveau mode de chauffage tels que l'énergie solaire ou les pompes à chaleur (air/air ou air/eau).



Logement Saint-Médard-de-Mussidan



Logement Saint-Front-de-Pradoux

Après décision des élus communautaires et la coopération de SOLIHA, les travaux ont pu démarrer en avril 2018 pour un montant de 258 000 euros HT. Le Conseil communautaire, après avis de la commission logements, a attribué la maîtrise d'œuvre au cabinet d'architecture MARTY et associés. Pour la réalisation des travaux, les entreprises BERNAZEAU (lot bâtiment), APB (lot énergie) et CESTI (bureau d'études fluides) ont été retenues.

Les travaux sont financés par l'Etat (programme Territoire à Energie Positive), le Conseil Régional (RENO'AQT), pour un reste à charge de la Communauté de Communes de 51 603 euros HT.

Suite page 4

Logements Intercommunautaires



Logement Bourgnac

La fin des travaux des 7 logements est prévue pour février 2019.

La création de nouveaux logements sociaux sont à l'étude pour 2019 sur le secteur de Villamblard.

Le Vice-Président, Jean-François MELKEBEKE

Centre de loisirs de Mussidan



Le Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) de la Communauté de Communes situé à Mussidan dont la construction date de 2004 va bénéficier à partir de début 2019 de travaux de réhabilitation et de remise en état.

Lutte contre le frelon asiatique

La Communauté de Communes adhère à l'Association de Sauvegarde de l'Environnement (ASE) située à Vélines. Cette association est spécialisée dans la lutte contre le frelon asiatique.

Grâce à cette adhésion vous pouvez contacter directement l'ASE pour le retrait et la destruction d'un nid de frelons asiatiques et ainsi de bénéficier d'un tarif préférentiel de 25€.

N'hésitez pas à les contacter : tél - 06 02 26 69 90 ou par mail - ase24230@gmail.com



Office de Tourisme Mussidan-Villamblard

Réhabilitation d'un bâtiment mise en accessibilité et rénovation énergétique.



Horaires d'ouverture :

Du 16 juillet au 12 août : ouvert tous les jours du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h. Le dimanche de 10h à 12h30.

Du 2 mai au 15 juillet et du 13 août au 30 septembre : du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. Le samedi de 9h à 12h30.

Du 3 octobre au 1er mai : du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h. Le samedi de 9h à 12h30.

Point informations à Villamblard :

En juillet et août, les lundis et samedis de 9h à 12h30, du mardi au vendredi de 14h à 18h.

L'Office de tourisme Mussidan-Villamblard actuel est situé place de la République à Mussidan (24400).

Avec la fusion des Communautés de Communes intervenue au 1er janvier 2017, l'espace d'accueil et de travail dans ce local n'est plus suffisant pour les deux agents qui travaillent dans le développement touristique du territoire.

Dans le cadre de la rénovation de la place de la République portée par la commune de Mussidan, le bâtiment est amené à être détruit. La commune de Mussidan nous propose un autre bâtiment situé à proximité (juste en face) et toujours sur la place de la République.



L'Office de tourisme, service de la Communauté de Communes Isle et Crempse en Périgord a la volonté de rendre l'espace d'accueil pratique et convivial, où la place du numérique est primordiale, ce qui nécessite des travaux et des aménagements afin de se positionner comme une vitrine attractive de son territoire.

Le rez-de-chaussée doit être accessible : entrée, espace d'accueil et sanitaires. La zone d'accueil doit permettre à l'office de tourisme d'obtenir par la suite la marque d'Etat « TOURISME & HANDICAP » et répondre au cahier des charges spécifique du 08/07/2016 « espaces d'informations touristiques ».

De plus l'office de tourisme doit être facilement identifiable de par une signalétique extérieure de qualité, comportant la mention « Office de Tourisme » avec le logo de la Fédération des Offices de Tourisme de France.

Musée VOULGRE à Mussidan



La chartreuse Voulgre abrite le musée des arts et des traditions populaires du Périgord

Saison haute - 1er avril au 30 septembre

Ouvert tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h

Saison basse - 1er octobre au 31 mars

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Sauf jours fériés

Contact : 05.53.81.23.55

Tarif : Adulte - 3,50 €
Groupe à partir de 8 pers – 3 €/pers
Handicapés – 2,50 €

Gratuit : Enfants accompagnés de – de 13 ans
Accompagnateurs et chauffeurs de bus de groupe
Scolaires et ALSH

Gratuité pour l'entrée à la salle d'exposition temporaire.

Chemins PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée)

La consultation a été réalisée en mars dernier sous forme de deux lots : Lot 1 fourniture et pose de mobilier, Lot 2 conceptions graphiques sur supports. Les entreprises ont été retenues et les travaux d'aménagement des 288 km de PDIPR vont démarrer dès le mois de juillet 2018, pour offrir un maillage complet de chemins de randonnée sur le territoire communautaire.

Le Mémorial de la Résistance

Le Mémorial de la Résistance de Saint-Etienne-de-Puycorbier a été inauguré le 27 mai dernier. Cet investissement communautaire offre un lieu de mémoire à rayonnement intercommunautaire. La visite gratuite de ce site vous permettra de mieux comprendre ou de découvrir cette période qui a marqué notre territoire. Lors de votre arrivée sur le site, vous débuterez votre visite par la partie extérieure du Mémorial, accompagné d'un fond sonore, vous découvrirez les différentes étapes et les moments phares de la Résistance. À l'intérieur, un film comportant des témoignages émouvants vous fera vivre à travers les mots, cette vie si solidaire et si difficile des maquisards. Une salle d'exposition recelant différents objets de l'époque clôturera cette visite.



Parmi les moyens de valorisation, le site de Saint-Etienne-de-Puycorbier sera intégré dans un circuit cyclo sur la thématique de la Résistance, permettant de relier différents sites stratégiques des communes environnantes.

Ce circuit s'intégrera dans un schéma communautaire de boucles cyclo-touristiques irriguant l'ensemble du territoire.

Des visites guidées sont organisées sur demande, pour tout renseignement, veuillez contacter :
Le Musée Voulgre à Mussidan au 05.53.81.23.55 - admin@museevoulgre.fr - www.museevoulgre.fr

CAS'ADO NOUVELLE FORMULE

Avec la fusion des deux EPCI* : Mussidan et Villamblard, et afin d'uniformiser les services sur le territoire d'Isle et Crempse en Périgord, l'activité ANIMADO de l'association SPE basée à Maurens a été reprise par CAS'ADO, avec le Directeur Christophe Zauzère salarié de l'association.

Donc, depuis janvier 2018 l'ALSH** CAS'ADO possède deux sites agréés par la DDCSPP** : Mussidan dans le local dédié appartenant à la Communauté de Communes sur les bords de l'Isle et à Maurens dans les locaux de l'ancienne bibliothèque municipale aménagée en conséquence, avec accès à tous les terrains de sport de la commune.

Les deux centres fonctionnent pendant les vacances scolaires, et proposent des activités sportives, culturelles aux jeunes de 12 à 17 ans.

À Mussidan, avec la proximité du collège, des activités ou des temps de paroles sont proposés aux collégiens pendant la pause méridienne.

Le coût de l'adhésion est de 7€ par an et par enfant, puis gratuit pendant toute l'année : musique, chant, réveil musculaire, jeux de société, self défense, veillée, karaoké, sport ...

Seules les sorties ou activités qui nécessitent un transport ou une entrée sur site sont payantes : musées, zoos, accrobranches, etc. Le tarif est calculé en fonction du quotient familial.

Avec maintenant deux périodes de vacances scolaires éoulées, nous constatons une fréquentation moyenne de 8 à 10 ados sur chaque site, et jusqu'à 12 sur Maurens.

Pendant les vacances d'été les deux accueils fonctionneront simultanément sur les deux sites, mais les sorties se feront ensemble.

Pour tous renseignements et inscriptions : j-ado@orange.fr - Tél : 06 29 55 28 72

* Etablissement Public de Coopération Intercommunale

** Accueil de Loisirs Sans Hébergement

*** Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population



Programmation des animations Cas'Ado

MUSSIDAN - MAURENS JUIN-JUILLET 2018

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
25 juin	26 juin	27 juin	28 juin	29 juin
Free				
2 juillet	3 juillet	4 juillet	5 juillet	6 juillet
9 juillet	10 juillet	11 juillet	12 juillet	13 juillet
Free				
9 juillet	10 juillet	PARC D'AVENTURE LASCAUX	Découverte Mussidan	VEILLEE
Free				
16 juillet	17 juillet	18 juillet	19 juillet	20 juillet
			Free	
23 juillet	24 juillet	25 juillet	26 juillet	27 juillet
			Creation Escape Game	
			26 juillet	
BUVETTE				
30 juillet	31 juillet	1er aout	2 aout	3 aout
30 juillet		SPECTACLE	ACROBRANCHE	
Labyrinthe		Free	Passion Savon	



Séjour à Montalivet ! Du 20 au 24 août

Des découvertes, des rencontres, de la culture, des activités sportives, des soirées, des ateliers divers et variés, des rires, des fous rires et de nouveaux amis !

N'hésitez pas à contacter pour toute inscription ou renseignement les animateurs des Cas'Ado !

05.24.11.52.58 ou 06.29.55.28.72

MUSSIDAN - MAURENS AOUT 2018

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
6 aout	7 aout	8 aout	9 aout	10 aout
Sous réserve				Free
6 aout	7 aout		ETANG JEMAYE	
			9 aout	10 aout
13 aout	14 aout	15 aout	16 aout	17 aout
		Fermé		
13 aout	VEILLEE		16 aout	17 aout
	Escape Game			
20 aout	21 aout	22 aout	23 aout	24 aout
SEJOUR A MONTALIVET Semaine 34				
27 aout	28 aout	29 aout	30 aout	31 aout
		wii		
			Sous réserve	



Mussidan du 25 juin au 31 aout 2018 du lundi au vendredi de 8h à 18h30 (fermé pendant le séjour)
Maurens du 9 juillet au 24 aout 2018 du lundi au vendredi de 8h à 18h30 (fermé pendant les séjours)

Activités et séjour sur inscription
dans la limite des places disponibles :
05.24.11.52.58 ou 06.29.55.28.72
j-ado@orange.fr

Suivez Cas'Ado (casado24400)



IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique - Crédit photo : Pixabay - wikipedia



L'île aux enfants

Ouverture du centre de loisirs à Maurens toute la journée du mercredi

Le centre de loisirs sera ouvert de 07h30 à 18h30 tous les mercredis durant les périodes scolaires dès septembre 2018.

Il propose des activités ludiques et dynamiques tout au long de l'année.

Tarifs en fonction du Quotient Familial	
QF	
RSA Socle	1.70 €
0 à 400	3.70 €
401 à 622	5.70 €
623 à 799	7.70 €
800 à 899	9.50 €
900 à 999	10.50 €
1000+	11.00 €

Important :

Pour les familles au RSA socle, le tarif indiqué ne sera appliqué que sur présentation des justificatifs.

Majoration des tarifs de 30,00 € pour les habitants résidant hors du territoire communautaire (sauf pour le RPI – Regroupement Pédagogique Intercommunal de Queyssac). Pour les trois premières tranches, tarifs sous condition de passeport loisirs.

La demi-journée avec repas est décomptée comme une journée complète.



Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site de la commune de Maurens :

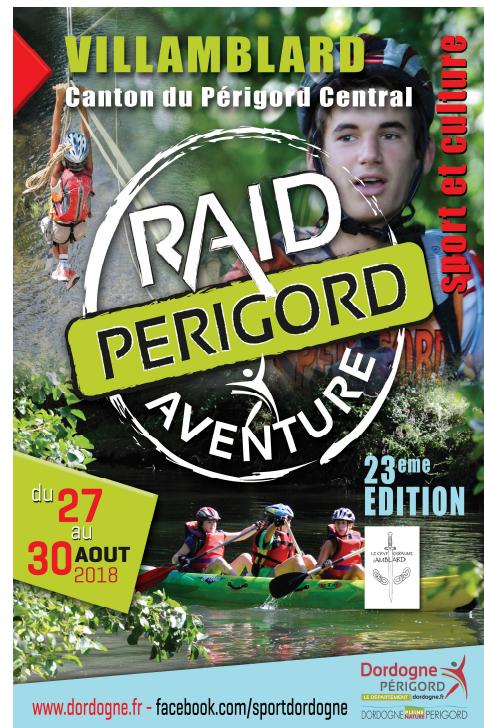
<http://www.maurens24.fr>, n'hésitez pas à contacter la mairie de Maurens au 05.53.73.55.50 ou par mail (mairie.maurens@wanadoo.fr) pour plus d'information.



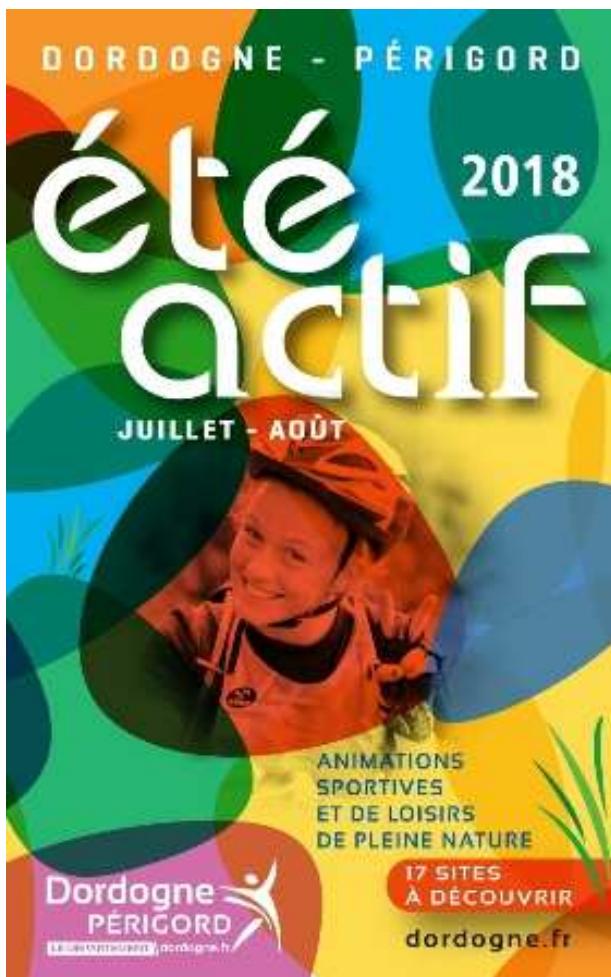
Périgord Raid Aventure à Villamblard

Cette année, le Raid organisé par les services du Conseil Départemental aura lieu du 27 au 30 août 2018 sur le territoire du Villamblardais. Par équipe de 3, réservé aux jeunes de 14 à 16 ans., à la clé, courses, VTT, tyrolienne et canoë, durant 3 jours ils vont parcourir les chemins et traverser les bourgs.

Cette épreuve sportive associe la solidarité, l'esprit d'équipe et la culture, vous pourrez les voir passer dans vos communes, encouragez-les lors de leurs épreuves qui les mèneront à l'énigme finale !



L'été actif 2018



100 % nature et sport !

Comme depuis plusieurs années, l'été actif sur la Communauté de communes va vous offrir de nombreuses activités sur tout le territoire. Balades découvertes, tir à l'arc, jeux de piste type Cluedo, labyrinthe, baptême de plongée sous-marine, équitation, boomerang...

Pour obtenir plus de renseignements concernant les dates, les horaires et les différents sites des activités, l'Office de tourisme Mussidan-Villamblard ainsi que le point d'informations à Villamblard sont à votre disposition :

Office de Tourisme Mussidan-Villamblard
Place de la République - 24400 MUSSIDAN
05.53.81.73.87 ot.mussidan@gmail.com
www.tourisme-isleperigord.com

Point d'information :
Château Barrière
24140 VILLAMBLARD

Atelier de Découpe de Transformation

Un projet d'Atelier de Découpe et de Transformation (ATC) avec ou sans un Point de Vente Collectif (PVC)

L'agriculture occupe une place importante sur notre territoire rural, elle représente 9 700 hectares des 43 000 hectares de la superficie totale de l'espace communautaire. L'activité dominante regroupe l'élevage de bovins à viande et l'élevage spécialisé tels que l'élevage de poulets et de canards à gaver. Aussi, pour valoriser et soutenir la filière agricole et les circuits courts, la Communauté de Communes a lancé une étude de faisabilité en janvier dernier afin d'envisager un projet d'ATC PVC. Les résultats démontrent un réel engouement des agriculteurs rencontrés tant sur l'ATC que sur le PVC. Une prochaine rencontre avec les élus et les exploitants agricoles intéressés par la réalisation de cet aménagement aura lieu prochainement pour définir ensemble les potentiels de réalisation.



Le changement climatique c'était hier, c'est aujourd'hui et ce sera demain !

La Communauté de Communes Isle et Crempse en Périgord s'engage sur les défis climatiques par un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Le PCAET est un projet territorial de développement durable qui a pour finalité la lutte contre le changement climatique. Il a été institué par le Plan Climat National et repris par les Lois Grenelle et la Loi sur la Transition Energétique pour la croissance verte. La Communauté a lancé son PCAET en 2017, la démarche est coordonnée par le Syndicat d'Energies de la Dordogne (SDE24).

L'élaboration d'une stratégie territoriale est en cours avec la définition d'un programme d'actions sur 6 ans. L'objectif étant de limiter nos rejets de polluants et de valoriser les potentiels en énergies sur le territoire.

Cette démarche est une démarche collective qui nous concerne tous, en tant qu'élus, entreprises locales et habitants du territoire.

Siège social de la Communauté de Communes

Après des travaux qui doivent s'achever au 1^{er} trimestre 2019, le siège social sera déplacé au : 2 rue du Périgord à Mussidan (dans les anciens locaux de la DDE).

Voirie communautaire

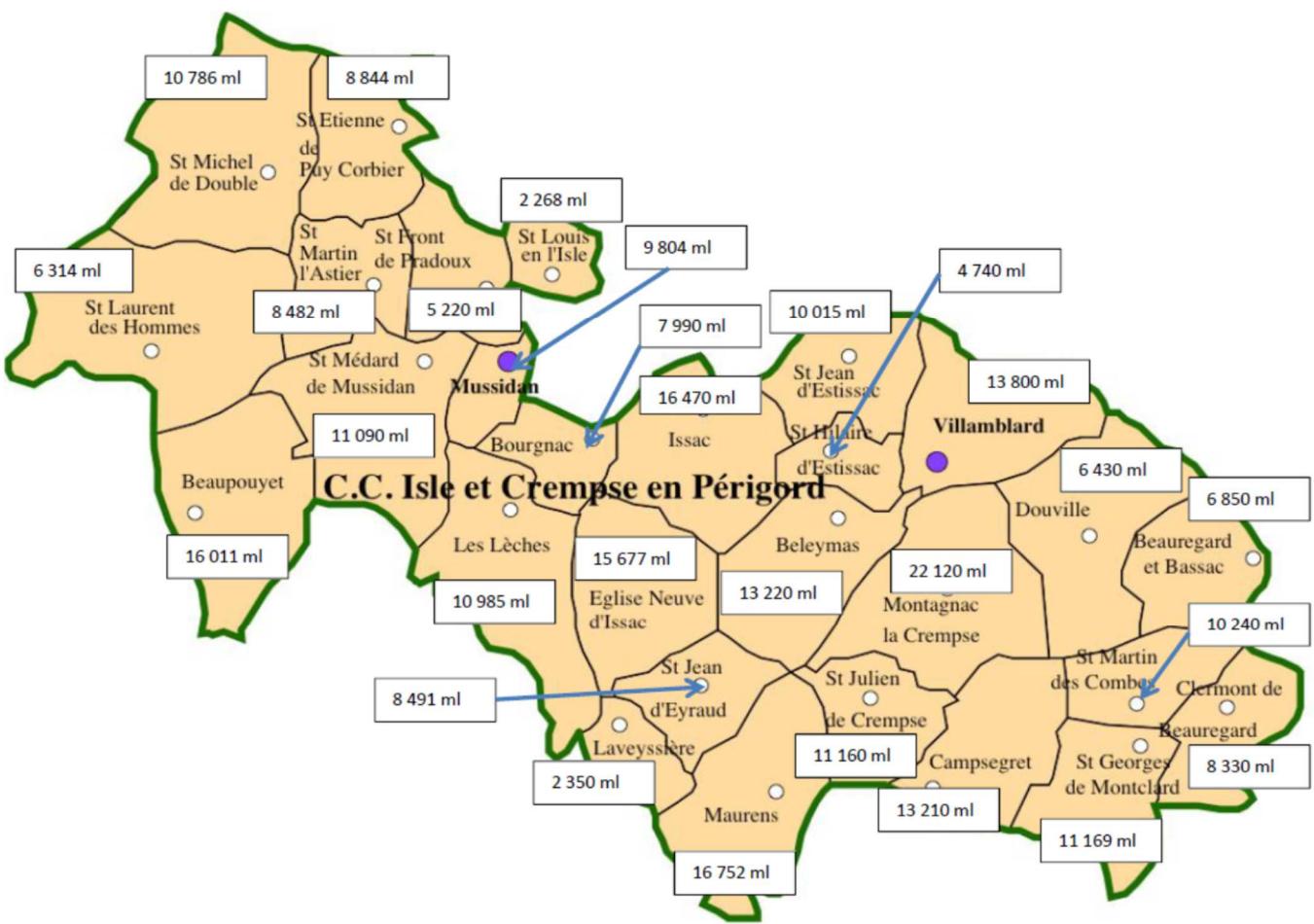
La Communauté de Communes a mis en place un schéma de voirie communautaire et a souhaité connaitre l'état des routes concernées afin de mettre en œuvre un programme de travaux approprié.

Elle a chargé l'Agence Technique Départementale d'établir ce diagnostic, voie par voie, avec les préconisations techniques et également les ordres de priorité.

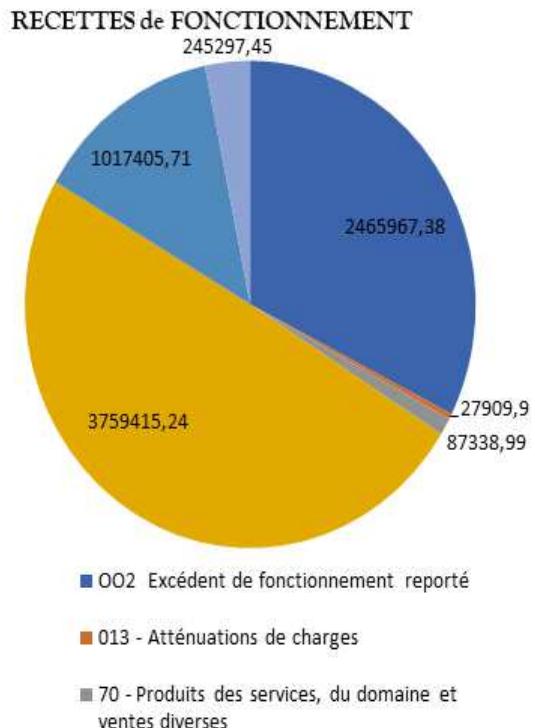
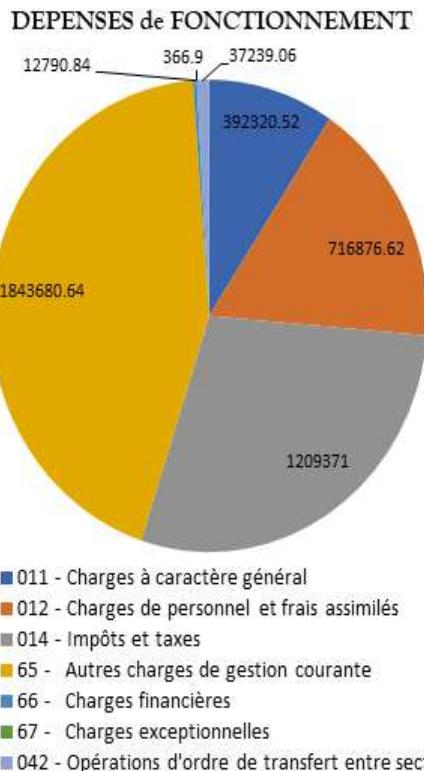
Pour traiter les 290 km de voies dont elle a la gestion, la CCICP a proposé un programme de travaux qui s'étale sur trois ans.

Les ordres de services viennent d'être signés avec les entreprises de travaux publics retenues pour réaliser ces travaux avec un démarrage prévu dès le mois de juillet.

Répartition de la voirie communautaire par communes :



Budget



Le budget 2017 est excédentaire de 1,8 million d'euros. Les graphiques exposent les grands équilibres : nos dépenses concernent principalement les ordures ménagères (chapitre 65) et le reversement aux communes (chapitre 014).

Les recettes proviennent essentiellement de la fiscalité et de la TEOM que nous reversons intégralement au SMD3. Notre excédent des années antérieures s'élève à 2,5 millions et permettra de mener les projets lancés en 2018 et 2019.

La fiscalité est constante, les élus ont choisi de maintenir les mêmes taux qu'en 2017.

En 2017, 15% du budget d'investissement a été consacré à des fonds de concours versés aux communes pour soutenir leurs projets. 75% du budget d'investissement a été dédié au Mémorial de la Résistance de Saint-Etienne-de-Puycorbier, à la cantine de Campsegret, à une extension de la crèche de Mussidan, à l'école de Beauregard et Bassac et de Villamblard.

En 2018, le budget est stable et les travaux concerneront la création d'un siège de la Communauté de Communes à Mussidan, le déplacement de l'office de tourisme à Mussidan, la rénovation du centre de loisirs de Mussidan, la création de sentiers PDIPR dans le Villamblardais, des travaux de voirie et des fonds de concours aux communes.

Concernant les logements, 7 nouveaux sont en projet à Villamblard, 6 logements de Saint-Front-de-Pradoux et Saint-Médard-de-Mussidan sont rénovés énergétiquement, un logement à Bourgnac sera également entièrement rénové.

Le Chèque Energie



MINISTÈRE DE
LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Le chèque énergie remplace les tarifs sociaux de l'énergie depuis le 1er janvier 2018. Le chèque énergie permet de payer des factures pour tout type d'énergie de votre logement : électricité, gaz, fioul, bois...

Il est attribué sous conditions de ressources.

Montant 48,00 € à 227,00 € maximum et selon la composition du ménage.

Le chèque énergie est envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire, il n'y a aucune démarche à accomplir pour le recevoir (la seule déclaration de revenus suffit).

Pour en bénéficier, il est indispensable de déposer sa déclaration de revenus auprès des services fiscaux, même en cas de revenus faibles ou nuls.

Pour régler une facture d'électricité ou de gaz naturel, deux possibilités :

- envoyer le chèque énergie à votre fournisseur, accompagné d'une copie de facture faisant apparaître les références clients ;
 - Utiliser le chèque énergie en ligne sur chequeenergie.gouv.fr. Vous pouvez demander à cette occasion que le montant du chèque soit automatiquement déduit de votre facture pour les années à venir ;

Pour régler un achat de combustible (fioul, bois, GPL...) vous remettez votre chèque énergie directement au fournisseur :

Pour régler certains travaux pour limiter la consommation énergétique de votre logement (attention seuls certains travaux peuvent être réglés avec le chèque énergie), consultez le portail renovation-info-service.gouv.fr.

Votre chèque énergie est valable jusqu'au 31 mars de l'année prochaine, la date de validité figure sur le chèque.





PROGRAMME "OPAH"

AIDES AMÉLIORATION LOGEMENT

DES AIDES POUR FAIRE QUOI ?

Propriétaires, bénéficiez d'aides financières et d'un accompagnement pour les travaux de rénovation de vos logements.

ECONOMISEZ



> Faire des économies d'énergie :

faites des économies sur vos factures d'énergie en bénéficiant d'aides pour vos travaux de rénovation énergétique :

- isolation des combles et des murs
- changement de système de chauffage
- remplacement des menuiseries

RÉNOVEZ



> Remettre en état le logement :

si vous l'habitez ou souhaitez le mettre en location avec des travaux importants de type :

- rénovation
- mise aux normes

ADAPTEZ



> Rendre un logement accessible :

pour les situations de handicap et de vieillissement, avec des travaux de type :

- mise aux normes de salle de bain
- adaptabilité des pièces à vivre (douche, WC, monte-escalier...)

Artisans et commerçants des aides financières pour développer votre entreprise



Bénéficiez
d'AIDES
pour
développer
votre
entreprise

ARTISANS
COMMERÇANTS
DU PAYS DE L'ISLE
EN PÉRIGORD



Contact :
05 53 35 13 53
ocmr@pays-isle-perigord.com
www.pays-isle-perigord.com

Le Pays de l'Isle en Périgord et ses partenaires (Etat, Communautés de Communes du territoire, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Dordogne, Périgord Numérique) vous accompagnent dans votre projet de développement grâce à un dispositif dédié. Appelée Opération collective en milieu rural en faveur de l'artisanat et du commerce, celle-ci vise à soutenir la modernisation de l'outil de travail des artisans et commerçants du territoire, sous certaines conditions.

Quels types de travaux sont éligibles ?

La modernisation des locaux d'activité ; les aménagements d'accessibilité à tous les publics ; les véhicules de tournées électriques et leur aménagement ; la sécurisation des locaux d'activité contre les effractions ; les équipements de réception par satellite.

Comment bénéficier d'une subvention ?

Prendre contact avec les services du Pays de l'Isle en Périgord ; Faire réaliser par le prestataire du Pays un dossier préalable à l'attribution d'une subvention (coût à la charge de l'entreprise) ; Examen du dossier par le Pays et ses partenaires puis envoi d'un courrier de réponse à l'entreprise ; Réaliser les travaux et fournir les pièces nécessaires au paiement de la subvention

Quel que soit votre projet, n'hésitez pas à contacter le Pays de l'Isle en Périgord au 05.53.35.13.53 pour vérifier votre éligibilité.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ



POUR QUI ?

> Vous êtes propriétaire occupant :

- travaux liés aux économies d'énergie
- travaux d'adaptation du logement liés aux situations de perte d'autonomie
- travaux lourds et de sécurité-salubrité

> Vous êtes propriétaire bailleur :

- travaux de mise en conformité réglementaire (logement non décent) sur des logements vacants ou occupés.

A QUELLES
CONDITIONS ?

> Vous êtes propriétaire occupant :

- avoir un logement de plus de 15 ans
- ne pas dépasser un plafond de ressources

> Vous êtes propriétaire bailleur :

- en cas d'attribution d'aides conventionnement des loyers pendant 9 ans.

ZONE
D'ÉLIGIBILITÉ

> Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur :

- habiter sur l'une des communes détaillées au dos

! Vérifiez votre éligibilité en réalisant une étude de faisabilité approfondie auprès du Pays de l'Isle en Périgord.